

Compte rendu de la séance 07 juin 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 07 juin, le conseil municipal de la commune de SAINT LOUIS EN L'ISLE, dûment convoqué le 29/05/2019, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de SAINT LOUIS EN L'ISLE, sous la présidence de M. MASSIAS Jean-Luc, Maire.

Présents :

M. MASSIAS Jean-Luc, Maire

M. ROBERT Jean-Luc, Mmes LYOEN Marie-Yvonne et THURMEL Frédérique, adjoints

Mme GOUEYTHIEU Sabine

MM. IMBEAUX Michel, FEYNIE Daniel, ROUX Vincent, conseillers

Absents excusés Mme MICHALCZYK Catherine et M. PASQUET Serge

Secrétaire de séance : M. ROUX Vincent

Ouverture de la séance : 20H30

Levée de la séance : 22h30

1. DÉLIBÉRATIONS

➤ *Virement de crédit*

Considérant que le crédit ouvert à l'article 65548 est insuffisant pour régler la participation au SIVOS (transports scolaires), il est nécessaire de réaliser un virement à ce compte.

INTITULE DES COMPTES	DIMINUT° / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS	COMPTE S	MONTANT S
Bâtiments publics	615221	500.00		
Autres contributions			65548	500.00
DEPENSES FONCTIONNEMENT		500.00		500.00

➤ *Recrutement d'un agent contractuel*

Contrat réalisé dans le cadre de l'article 3/6^{ème} de la loi du 26 janvier 1984.

Condition de recrutement : incertitude quant à l'évolution des effectifs des élèves au sein du regroupement pédagogique SOURZAC/ST LOUIS

Type de contrat : CDD

Durée : 1 an du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020

Temps de travail : 16h/semaine

Rémunération : indice brut : 348 / indice majoré : 326

➤ *révision du forfait mensuel cantine scolaire applicable à la rentrée scolaire 2019/2020*

Détail du forfait mensuel :

- 34.55 €/mois sur 10 mois (soit 2.47 € le repas : (34.55 € x 10 mois)/140 j d'école)

- période de règlement : septembre à juin inclus
- Sont retirés du forfait : jours de grève, jours sorties scolaires (lorsque les parents fournissent le pique-nique), 4 jours consécutifs d'absence

Tarifification hors forfait :

- Repas exceptionnels : 3.20 €/repas (repas pris < à 3)
- Repas occasionnels : 2.47 € / repas (repas pris < à la moitié du temps de présence du mois et > à 3)

➤ ***Communauté de Communes Isle Crempse en Périgord : rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement non collectif (RPQS) année 2018***

Le conseil municipal prend acte du RPQS

➤ ***Communauté de Communes Isle Crempse en Périgord : rapport d'activités année 2018***

Le conseil municipal prend acte du rapport d'activités

➤ ***Révision annuelle du loyer du logement communal***

Loyer actuel : 342.58 €

Loyer au 1^{er} septembre 2019 : 348.55 €

Réévaluation selon l'indice de référence des loyers (IRL) du 4^{ème} trimestre 2019

➤ ***AXA Assurances: indemnisation suite à bris de glace du tracteur***

Le contrat d'assurance véhicule prend en charge 100% des bris de glace, soit 80.10 € de réparation

➤ ***Protection santé communale à destination des administrés : mutuelle et assurance dépendance individuelle***

Le conseil municipal met en place une protection maladie complémentaire permettant aux habitants de la commune de bénéficier d'un tarif de groupe négocié.

Le conseil municipal retient la proposition d'AXA « Ma santé ».

Une réunion publique d'information est programmée courant juillet.

Contact pour souscription

Timothée TASTAYRE : 06.89.69.28.98

Timothée.tastayre@axa.fr

2. RECENSEMENT DE LA POPULATION EN 2020

Le recensement est prévu du 16 janvier au 15 février 2020

Désignation du coordonnateur municipal : THURMEL Frédérique

Assistants du coordonnateur : MASSIAS Jean-Luc, ROBERT Jean-Luc, DRUET Florence, IMBEAUX Michel

3. INFORMATIONS DIVERSES

➤ ***Voirie***

Travaux de voirie sur VC 201 (Madillac / Les Cadets) programmés pour septembre 2019 par la Communauté de Communes Isle Crempse en Périgord.

➤ ***Aménagement de l'espace Bourg***

Programmation de la pose des pavés mi-juin.

**RECAPITULATIF DES DÉLIBÉRATIONS PRISES
AU COURS DE LA SÉANCE 07 JUIN 2019**

N° des délibérations	Objet	décision
2019-0706-1	AXA : mise en place d'une protection santé communale à destination des administrés	OK pour mutuelle et assurance dépendance individuelle
2019-0706-2	AXA : indemnisation bris de glace	Montant indemnisé : 80.10 €
2019-1204-3	Révision du loyer logement communal	Loyer à partir du 1 ^{er} septembre : 348.55 €
2019-0706-4	- CCICP : rapport d'activités 2018	OK
2019-0706-5	- CCICP : RPQS 2018	OK
2019-0706-6	- révision forfait cantine	Prix : 34.55 €/mois sur 10 mois
2019-0706-7	- CDD : Amélia LEFEBVRE	Durée : 1 an Temps : 16h/semaine Rémunération : IB 348 / IM 326
2019-0706-8	Virement de crédit	Participation SIVOS Cpte 615221 : - 500 € Cpte 65548 : + 500 €

**LISTE DES MEMBRES PRÉSENTS
AU COURS DE LA SÉANCE DU 12 AVRIL 2019**

MEMBRES DU CONSEIL	SIGNATURE	CAUSE EMPÊCHEMENT DE SIGNATURE
MASSIAS Jean-Luc		
ROBERT Jean-Luc		
LYOEN Marie-Yvonne		
THURMEL Frédérique		
GOUEYTHIEU Sabine		ABSENTE EXCUSEE
MICHALCZYK Catherine		ABSENTE EXCUSEE
PASQUET Serge		
FEYNIE Daniel		
ROUX Vincent		
IMBEAUX Michel		